



**DIX-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO
CLSG**

**RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/77/RES.25/06/18 AUTORISANT LE
DIRECTEUR GENERAL A SIGNER LE CONTRAT DES POSTES SS BAD & BM
002-BIS AVEC LA SOCIETE KEC INTERNATIONAL LTD**

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 Janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 Février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 Mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 Août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/S.HOLDERS/2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT l'Accord de financement du 28 novembre 2013 signé entre la République de Sierra Leone et la Banque Africaine de Développement;

CONSIDERANT l'Accord de financement du 22 novembre 2013 signé entre la République de Côte d'Ivoire et la Banque Africaine de Développement;

Kab

CONSIDERANT l'Accord de rétrocession du financement de la Banque Africaine de Développement du 22 décembre 2014 signé entre la République de Guinée et TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT l'Accord de rétrocession du financement de la Banque Africaine de Développement du 9 mai 2014 signé entre la République de Sierra Leone et TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT l'Accord de rétrocession du financement de la Banque Africaine de Développement du 14 mars 2014 signé entre la République de Côte d'Ivoire et TRANSCO CLSG;

VU que le Projet d'interconnexion CLSG a été déclaré effectif le 15 février 2015 par la Banque Mondiale rendant ainsi le projet effectif pour tous les Bailleurs ;

VU le protocole d'accord de fonds additionnels de la Banque Mondiale au gouvernement de la Sierra Leone signé le 4 janvier 2018 ;

NOTANT la nomination de M. Mohammed Mulibah SHERIF le 5 septembre 2014 par le Conseil d'Administration et sa prise de service à la même date;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;

VU l'entrée en vigueur du financement de la Banque Africaine de Développement; et des autres bailleurs de fonds du Projet CLSG;

VU le rapport de la 8^{ème} Réunion du Comité Technique du Conseil d'Administration tenue à Abidjan le 20 juin 2018.

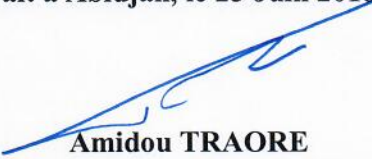
DECIDE :

Article 1 : Le Directeur Général est autorisé à signer le contrat SS BAD & BM 002-BIS relatif à la construction des postes en Côte d'Ivoire, Sierra Leone et en Guinée, avec la société KEC INTERNATIONAL Ltd pour des montants de 16.117.536 EUROS, 873.600.960 FCFA, 31.895.757.662 SLL et 19.063.562.665 GNF.

Article 2 : La présente Résolution prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3 : Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution.

Fait à Abidjan, le 25 Juin 2018


Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration